

# Le tour du Pôle du Cheval et de l'Âne depuis La Celle-Condé

Une randonnée proposée par ABC RANDO



Randonnée n°21207699

Parc de nature et de loisirs, le Pôle du Cheval et de l'Âne c'est un beau terrain de jeux consacré aux ânes et aux chevaux. Vous y trouverez un espace scénographie voué aux ânes et leur histoire, des jeux XXL, un labyrinthe, des ExplorGame, des balades en calèche, des ateliers pansage d'ânes et des animations estivales. Une petite étape dans le village de La Celle-Condé vous permettra de vous octroyer un pique-nique ou une pause près de la rivière l'Arnon dans un cadre bucolique.

<b>Durée :</b>	4h	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	19.54km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	63m	<b>Activité :</b>	A cheval
<b>Dénivelé négatif :</b>	69m		
<b>Point haut :</b>	189m	<b>Commune :</b>	La Celle-Condé (18160)
<b>Point bas :</b>	149m		

## Description

Parking du parc de nature et de loisirs du Pôle du Cheval et de l'Âne.

**(D/A)** Dos à l'accueil, ressortez pour arriver sur la route d'où vous êtes arrivés. Tournez à gauche. Après environ 150 m, prenez le chemin sur la gauche.

**(1)** Au bout de ce chemin, dirigez-vous tout droit en direction du lieu-dit les Feuilloux et poursuivez jusqu'à une patte d'oie.

**(2)** Suivez en face, l'itinéraire n°1 avec le panneau du lieu-dit Grange Vert d'en Bas.

Prenez le chemin sur votre gauche puis, à l'embranchement, rejoignez la première route à gauche.

**(3)** Poursuivez à droite après le panneau indiquant les Feuilloux n°6 et 8 qui continue sur un chemin.

Ne tenez pas compte du chemin sur votre droite.

**(4)** À la sortie du chemin, regagnez le bitume avant de tourner à droite, puis empruntez le premier chemin à gauche.

**(5)** À l'intersection des chemins, poursuivez à droite.

**(6)** Vous retrouvez un peu de bitume avant de continuer à gauche, puis à droite, sur un nouveau chemin.

**(7)** Au carrefour, poursuivez sur le chemin en face.

**(8)** Arrivez sur le bitume, tournez à gauche pour rejoindre le lieu-dit l'Orme, puis, les Magnoux.

Dirigez-vous le long de ce même lieu-dit pour passer devant le meublé de tourisme "Elevage de Saba" et poursuivre sur le chemin jusqu'à un autre embranchement.

**(9)** Reprenez ensuite à gauche (à droite, les Prairies de Beauvoir, site naturel).

**(10)** Arrivez au château d'eau et le lieu-dit les Soumards, continuez tout droit.

**(11)** À l'intersection suivante, regagnez la Brande Sainte-Marie par une petite bitumée à gauche.

**(7)** Au carrefour déjà passé à l'aller, poursuivez en face.

**(12)** À la croix, tournez à gauche et passez le lieu-dit la Richarderie. Prenez la 2<sup>e</sup> à gauche, la Route de l'Ancienne Gare. Virez à droite avec la rue pour

## Points de passages

- D/A Pôle du Cheval et de l'Âne**  
N 46.769373° / E 2.170029° - alt. 161m - km 0
- 1 Carrefour de la grande boucle**  
N 46.773652° / E 2.165257° - alt. 176m - km 1.58
- 2 Grange Vert d'en bas**  
N 46.775602° / E 2.160899° - alt. 185m - km 1.97
- 3 Le Feuilloux n° 4 et 6**  
N 46.780545° / E 2.15245° - alt. 188m - km 2.94
- 4 Petite route**  
N 46.791933° / E 2.150957° - alt. 186m - km 4.22
- 5 Les Brandes du Fenouillet**  
N 46.798329° / E 2.149618° - alt. 184m - km 5.03
- 6 Route D129**  
N 46.802772° / E 2.158472° - alt. 180m - km 5.9
- 7 Carrefour de la petite boucle**  
N 46.803641° / E 2.17176° - alt. 179m - km 7.25
- 8 Lieu-dit L'Orme**  
N 46.805003° / E 2.188544° - alt. 169m - km 8.58
- 9 Croisement en T**  
N 46.815377° / E 2.199019° - alt. 149m - km 10.03
- 10 Les Soumards - Château d'eau**  
N 46.811575° / E 2.18776° - alt. 174m - km 11
- 11 Intersection**  
N 46.809934° / E 2.171712° - alt. 175m - km 12.26
- 12 Croisement en T - Croix**  
N 46.797968° / E 2.171328° - alt. 182m - km 13.61
- 13 - Église du prieuré Saint-Germain (La Celle-Condé)**  
N 46.793974° / E 2.186519° - alt. 158m - km 15
- 14 Croix de la Vignole**  
N 46.781363° / E 2.169299° - alt. 181m - km 17

**D/A Pôle du Cheval et de l'Âne**

aboutir au pied de l'église (théâtre de verdure derrière l'Église).

N 46.769362° / E 2.169966° - alt. 161m - km 19.54

**(13)** Face à l'église, tournez à droite vers le cœur de village. passez devant la mairie et suivez la D219 en direction du Feuilloux. A la fourche (croix), obliquez à droite. Laissez les lieux-dits La Vignole et Felouze sur la gauche.

**(14)** A la croix de la Vignole, obliquez à gauche vers La Buzerolle. Passez le lieu-dit et atteindrez un croisement emprunté en début de randonnée.

**(1)** Partez à gauche sur le chemin qui longe les cottages. Débouchez sur une route, suivez-la à droite puis tournez à droite pour rejoindre l'accueil **(D/A)**.

## Informations pratiques

Office de Tourisme Lignièrès Berry Tourisme

32 grande rue 18160 LIGNIERES

02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique

2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER

02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr

www.lignieresenberry-tourisme.fr

## A proximité

**Le Pôle du Cheval et de l'Âne** : Parc de nature et de loisirs, ce lieu est le fief de l'âne et du cheval. Théâtre de compétitions nationales et internationales, découvrez ce site sur une journée.

Au programme : calèche, pansage d'ânes, labyrinthe, jeux XXL, explorgames, animations estivales : randonnée-goûter avec un âne...

www.polechevaletane.fr

Possibilité d'une pause pique-nique ou d'une sieste derrière l'église Saint-Germain de La Celle-Condé : un site empreint de sérénité, aménagé pour s'octroyer une pause ou une sieste au bord de l'Arnon. Ne ratez pas les fresques, 6 scènes peintes au XIIe siècle.

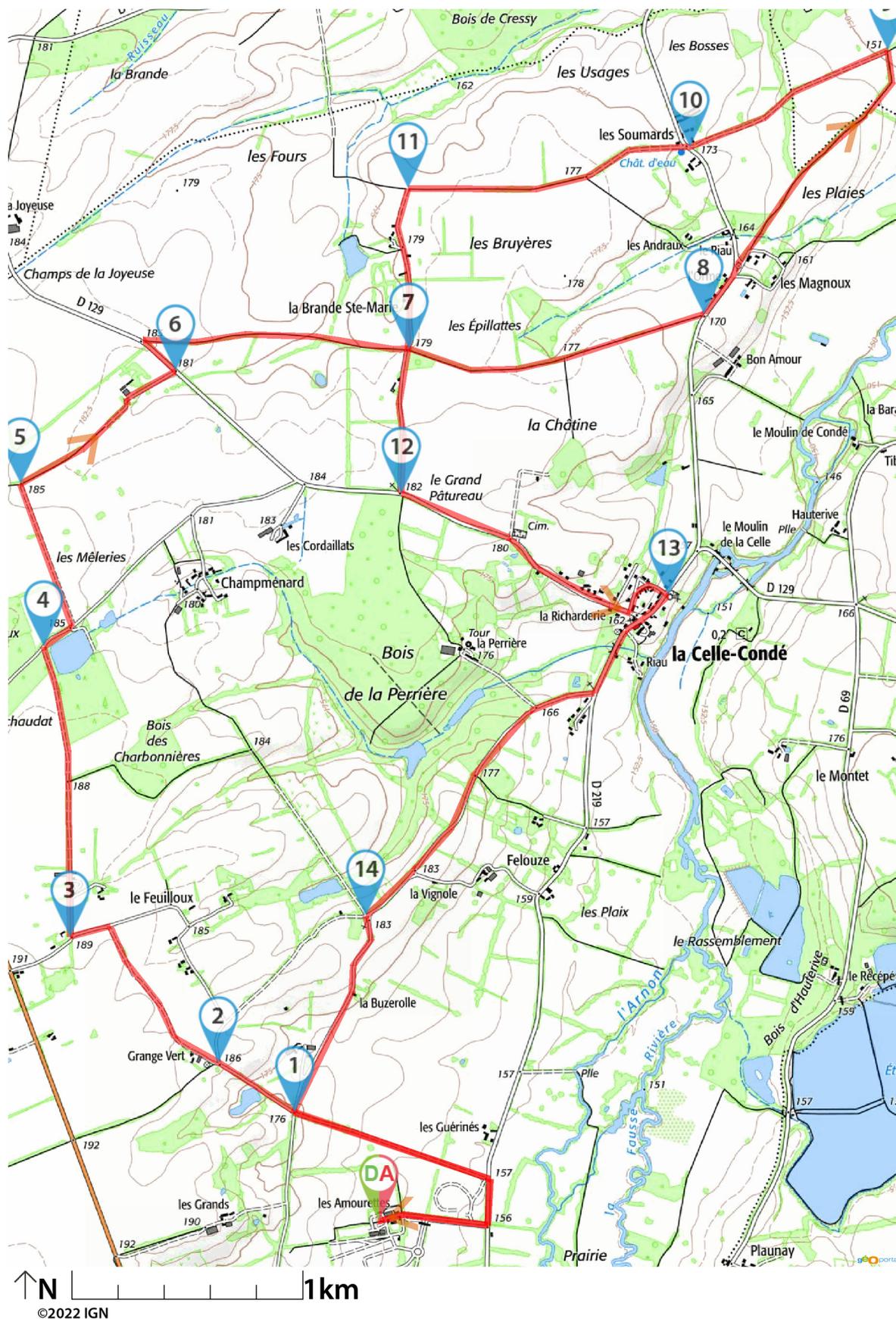
**L'église Saint-Denis de Condé** : datée de la fin du XIe siècle, l'église de Condé s'impose à vous dès votre arrivée. À l'intérieur, les murs laissent apparaître des fresques dont une danse macabre du XVIe siècle.

La crypte est accessible par deux couloirs latéraux située sous le chœur surélevé.

**Les Prairies de Beauvoir (Villecelin)** . Au début du printemps, les prairies inondables de Beauvoir livrent un véritable trésor botanique : un tapis de fritillaire pintade à perte de vue, fleur rare et protégée en Région Centre Val de Loire. Ce royaume unique en Berry vous permettra de satisfaire votre curiosité de la faune et la flore si caractéristiques aux prairies humides. Accessible lors des visites accompagnées du Conservatoire.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-du-pole-du-cheval-et-de-l-ane-de/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.